

APPEL À PROJETS ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2024

Attirer et retenir les talents féminins dans les secteurs de la tech

CONTEXTE	p : 2 à 4
AXES DES PROJETS ET RÉSULTATS ATTENDUS	p : 4
CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS	p : 5
DOSSIER DE CANDIDATURE	p : 6 à 10
ATTESTATION SUR L'HONNEUR	p : 11
MODALITÉS DE REMISE DES PROJETS DANS LE PORTAIL DES ASSOCIATIONS ASSOTOULOUSE	p : 12 à 13

CONTEXTE

Le secteur des nouvelles technologies, appelé communément domaine de la tech, est en constante évolution et représente aujourd'hui un secteur d'activité clé pour l'économie. Les métiers de la tech connaissent une forte croissance et exigent un large éventail de compétences techniques, incarnées par des professionnels hautement qualifiés dans le domaine des systèmes d'information et du numérique. Malgré son importance dans le monde d'aujourd'hui, ce secteur est encore privé d'un vivier de talents : les femmes.

1- Les femmes font figures d'exception dans le secteur de la tech

Le manque de représentation féminine au sein de la tech est malheureusement flagrant dès l'émergence de ce secteur d'activité. Les inégalités persistantes puisent leur origine dès l'enfance où les métiers technologiques et scientifiques sont moins valorisés auprès des petites filles. Elles se poursuivent durant les études supérieures et dans les entreprises où une culture sexiste et stéréotypée reste très prégnante.

En 1970, seulement 8% des femmes travaillaient dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Bien qu'il y ait eu des améliorations au fil des ans, l'évolution est lente et la croissance du secteur a attiré massivement les hommes qualifiés. Ceci a entraîné une baisse en proportion de femmes dans les entreprises.

Anne-Marie Kermarrec, chercheuse informatique, souligne : « *Les métiers de l'informatique, quand c'était des métiers de petites mains [...], c'était des femmes qui s'y attelaient. Et au fur et à mesure que le secteur a gagné en prestige, ce n'est pas tellement que les femmes ont déserté, c'est que les hommes s'y sont engouffrés massivement.* »

En 2011, les femmes ne représentaient que 10 % de la main-d'œuvre mondiale des technologies de l'information, versus 25% en 2021.

En France, selon l'INSEE, la part des femmes exerçant une profession numérique, en 2022, est seulement de 23%. En écho, la part des étudiantes en informatique en cycle d'ingénieur est de 17%, la faible part des étudiantes en BTS informatique atteint 6% et seules 3% des jeunes filles choisissent la spécialité numérique et sciences informatiques en classe de première.

Les femmes occupent moins d'un tiers des postes dans le secteur technologique, et on ne relève que 22% des emplois dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) occupés par des femmes.

Ces chiffres se reflètent aussi dans les hiérarchies. Une étude du Centre Hubertine Auclert (2022) met en évidence que « seulement 19,2 % des personnes qui travaillent dans le secteur des technologies,

de l'information et de la communication ont une femme pour supérieure hiérarchique, en Europe, alors que c'est le cas de 45,2 % des travailleurs et travailleuses d'autres secteurs ».

Sans surprise, le secteur est également vecteur d'inégalités salariales, avec un écart de revenus moyens de 19% dans les rémunérations entre hommes et femmes en Europe, en défaveur des femmes.

Une étude du Conseil de l'Europe met en garde contre les conséquences de l'exclusion des femmes dans l'intelligence artificielle, secteur qui prend de plus en plus d'importance dans nos vies. Dans le cadre de son évolution, on observe le phénomène de «logicisation», c'est-à-dire un processus de codification d'inégalités existantes intégrées par l'IA, qui par conséquent, perpétue à son tour des stéréotypes.

Plusieurs études montrent également l'existence de préjugés sexistes dans les secteurs scientifiques, qui se traduisent, entre autres, dans des domaines tels que la médecine, par un manque de recherche sur les maladies ou les symptômes qui touchent les femmes. Or, plus la représentation des femmes dans ces secteurs augmente, plus la recherche sur les traitements de ces maladies progresse.

2- Un enjeu de progrès

La promotion des femmes et des filles dans les domaines de l'innovation et des technologies est une question d'importance fondamentale au service de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'innovation et l'évolution technologique sont des changements majeurs qui transforment la vie au XXI^e siècle. L'évolution technologique permet de faire des progrès sociaux, économiques et politiques pouvant améliorer le quotidien de toutes et de tous. Puisque les femmes représentent la moitié de la société, elles doivent et veulent y prendre part. Leur présence dans les milieux professionnels de la tech ne peut pas être minimisée.

L'association Femmes@Numérique estime des besoins à hauteur de 230 000 recrutements dans les métiers numériques d'ici à 2025. Pourquoi se priver de 50 % des talents ? La présence des femmes dans les métiers du numérique est un enjeu social et sociétal. Leur absence impacte nécessairement la performance industrielle et, au bout du compte, la souveraineté économique. La relation entre la diversité de genre et l'innovation est bien établie : des équipes diversifiées, composées de personnes aux expériences et perspectives variées, sont plus créatives et résilientes.

L'introduction de perspectives féminines dans les sciences et les technologies élargit le secteur l'innovation au-delà du purement technique. La diversité est essentielle car elle permet aux entreprises de créer des produits de meilleure qualité et plus sûrs qui s'adressent à tout le monde.

En encourageant davantage de femmes à étudier et à travailler dans les domaines de la tech, le foisonnement de talents n'en sera qu'exponentiel. La technologie doit promouvoir les droits des femmes et des filles, leur offrir des possibilités d'apprendre et de faire entendre leur voix et leurs idées. Pour faire venir des femmes dans les secteurs de la tech, il faut soutenir les périodes de maternité et présenter des options de carrières au sommet. Plus de mixité dans les équipes

dirigeantes conduit à une prise en compte de certains enjeux, comme l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle. Un leadership des femmes équitable dans les espaces technologiques garantit la durabilité et l'inclusion et non la rupture et la division. Ces bonnes pratiques contribueront à inspirer les femmes et feront de l'entreprise un lieu à minima « safe » et si possible d'épanouissement. C'est ainsi que les inégalités professionnelles, mais aussi les plafonds et parois de verre diminueront, soulignant alors les efforts en matière d'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Dans tous les domaines, les droits des femmes et leurs contributions sont cruciaux pour un avenir où la technologie est au service de l'humanité, et non l'inverse.

La Mairie de Toulouse est particulièrement sensible à ces enjeux de progrès, compte tenu de sa position de pôle de développement scientifique. Depuis 2019 Toulouse est labellisée "Capitale French Tech". Elle porte l'ambition de fédérer, de rayonner et d'accélérer dans le secteur de la tech et du numérique. Pour cela, il est essentiel d'inverser les mécanismes d'exclusion des femmes dans les domaines de la tech, en comprenant que les performances et les avancées dans ce secteur en dépendent aussi.

Le défi est considérable. Aussi, la Mairie de Toulouse a la volonté d'être agissante pour changer la donne. Un accès significatif et productif des femmes et des filles aux domaines de la tech doit être incité et soutenu, pour s'inscrire dans les objectifs de la labellisation et les dynamiques territoriales, en faveur de l'écosystème de l'innovation.

AXES DES PROJETS ET RÉSULTATS ATTENDUS

- ✓ Faciliter l'orientation des filles et les femmes vers le secteur de la tech par une meilleure connaissance des réalités de terrain, des formations, des métiers, des postes de direction et des évènements relatifs à ces domaines : journées de découverte, stages, expériences immersives, mais aussi conseils partagés d'information, coaching...
- ✓ Encourager les filles et les femmes à prendre leur place et les accompagner, fortes d'un niveau d'études plus élevé et détenant davantage de diplômes que leurs homologues masculins, à se faire repérer et à affirmer leur talent, en créant plus de connections entre professionnels du secteur, par des encouragements dans la création et dans la prise de risque ;
- ✓ Mettre en valeur les femmes innovantes et avant-gardistes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie, de l'informatique, de la cybersécurité... afin que celles qui y travaillent

soient perçues comme des modèles à suivre. L'inspiration qu'elles donnent est un puissant moteur du changement, elles sont des figures qui montrent la voie et démontrent que la réussite n'est limitée ni au genre, ni à l'âge, ni au territoire ;

✓ Promouvoir plus d'inclusivité dans les secteurs de la tech en proposant des actions concrètes pour déconstruire les préjugés, renforcer les politiques anti-discriminations et rendre ce secteur plus attractif et sûr.

Une vigilance sera portée à :

- l'originalité en matière de stratégie, de partenariats, de messages ...
- l'impact attendu en faveur d'un changement résolu des comportements.

CRITÈRES OBLIGATOIRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- 1- La proposition doit s'inscrire dans au moins l'un des axes cités ci-dessus ;
- 2- Le projet vise à agir sur les changements de mentalités et de représentations des Toulousains et Toulousaines (tous quartiers) ;
- 3- Le projet doit mentionner la méthode utilisée auprès des publics et détailler les étapes de sa réalisation ;
- 4- L'action vise une amélioration évaluable et durable ; elle doit être novatrice ;
- 5- Seront retenus des projets nouveaux et innovants, **reposant obligatoirement sur une collaboration partenariale** entre différentes structures ;
- 6- L'attestation sur l'honneur doit être remplie et signée par chaque structure engagée dans le projet ;
- 7- La structure mandataire doit être une association loi 1901 de plus de cinq ans d'existence ;

DOSSIER DE CANDIDATURE

1 – L'identité des structures partenaires du projet (ajoutez une feuille si nécessaire)

	Structure mandataire		Structure partenaire		Structure partenaire	
Nom						
Sigle/Abréviation						
Représentant légal ou Représentante légale						
Statut juridique						
Date de création						
Objet social						
Adresse siège social (rue, code postal, ville)						
Site internet						
Nom de la personne référente du projet						
Téléphone fixe ou portable de la personne référente du projet au sein de la structure						
Adresse mail						
	F	H	F	H	F	H
Nombre d'adhérents						
Nombre de salariés						
Nombre de bénévoles						

2 – Votre projet

Titre du projet

Problématique traitée

Enjeux visés

Objectif(s) à atteindre

Description détaillée du projet (concrètement, en quoi consiste votre ou vos actions)

Ajouter une fiche projet si nécessaire

Lieux de réalisation (secteur de Toulouse concerné, nom(s) du/des quartier(s), type de structure associée ...)

Les bénéficiaires (nombre de personnes concernées, répartition femmes/hommes si action en mixité, tranche(s) d'âge ciblée(s), catégorie(s) socioprofessionnelle(s) ciblée(s)- scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés ... - secteurs de résidence des femmes/des hommes ...)

Moyens mobilisés pour la mise en œuvre (ressources humaines, financières, matérielles ...)

Méthode de mise en œuvre (démarche adoptée pour tenir compte des attentes, pour identifier la problématique et pour y répondre, pour mobiliser des partenaires, pour valoriser le projet ...)

Calendrier (phases de réalisation de votre projet, conception, mise en œuvre, aboutissement ; dates début et fin du projet, joindre un échéancier si possible)

Résultats attendus, quels impacts visez-vous ?

Impacts quantitatifs (combien de personnes touchées, part de femmes, de filles, d'hommes : participation à la réflexion, aux événements, aux décisions, aux étapes, aux actions...)

Impacts qualitatifs (comment ce projet va contribuer à ..., quels freins devraient être levés ..., quels changements sont amorcés...)

Évolution ou développement de votre projet (Envisagez-vous un développement sur plusieurs années – modalités d'essaimage, renouvellement de l'action, nouvelles tranches d'âges, nouveaux publics, nouveaux territoires ...)

3 – Votre projet, une idée neuve

Projet nouveaux et innovant (démontrez que ce projet est inédit en termes de déconstruction de stéréotypes de genre)

Les plus-values de ce projet au regard des résultats attendus de cet appel à projets

La pérennisation de votre projet (indiquez ce qui permettra à votre projet de durer dans le temps)

4 – La dimension collective de votre projet

L'engagement des partenaires du projet (présentez les structures qui participent à la mise en place du projet ; précisez quel sera leur rôle au regard de leur spécificités et quelle(s) action(s) chacune aura à mener)

Les partenaires extérieurs - *collectivités, partenaires privés, etc.* - (précisez quels seront les partenaires éventuels mis à contribution et ce que vous attendez d'eux)

Le financement de votre projet (précisez en quoi l'obtention éventuelle d'un soutien financier de la Mairie de Toulouse est indispensable à la réalisation de votre projet. Précisez si votre projet fait l'objet de cofinancement ; si oui, lesquels et indiquez le montant demandé à la Mairie de Toulouse) – **Joindre un budget prévisionnel du projet** en détaillant la répartition financière pour chaque structure partenaire

5 – Suivi et évaluation du projet :

Si votre projet est retenu, il vous sera demandé de participer à une réunion de suivi et de bilan de votre projet.

Les porteurs de projets s'engagent à réaliser et à remettre un **bilan écrit** à la fin du projet, selon leurs propres méthodes d'évaluation. Les **changements impulsés** seront mesurés et commentés.

La **plus-value** apportée par le projet sera démontrée et les **enseignements** tirés de ce projet seront décrits.

Chaque projet mené devra obligatoirement évaluer son impact sur un accès significatif et productif des femmes et des filles aux domaines de la tech.

Enfin, un bilan **quantitatif genré** sera transmis.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

de chaque structure partenaire du projet

Je, soussigné, M./ Je, soussignée, Mme
représentant légal de la structure.....

déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations
sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Date :

Signature et tampon :

Je, soussigné, M./ Je, soussignée, Mme
représentant légal de la structure.....

déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations
sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Date :

Signature et tampon :

Je, soussigné, M./ Je, soussignée, Mme
représentant légal de la structure

déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations
sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Date :

Signature et tampon :

MODALITÉS DE REMISE DES PROJETS DANS LE PORTAIL DES ASSOCIATIONS ASSOTOULOUSE

**Date limite de dépôt des projets :
Mercredi 11 septembre 2024 (inclus)**

À RESPECTER SCRUPULEUSEMENT POUR POUVOIR EMARGER À CET APPEL À PROJETS :

- Se rendre sur le site internet : metropole.toulouse.fr
- Suivre : Mes démarches, Voir toutes les démarches → Associations → Faire une demande de subvention → Portail des associations (pour accéder à votre espace associatif)

Procéder ensuite aux deux étapes ci-dessous :

- **Etape 1.** Dans le cas où vous ne seriez pas déjà référencé dans le portail des associations AssoToulouse, renseignez le référencement de votre association dans « mon espace », qui une fois validée par la Vie Associative vous permettra de procéder à l'étape 2 ; un mot de passe rattaché à votre email/identifiant vous sera communiqué par mail. Il vous permettra d'accéder à votre espace en vue de réaliser l'étape 2.

En ce qui concerne les structures non associatives, certaines sont déjà référencées dans le portail AssoToulouse. Pour celles que ne le sont pas, prendre contact avec le service de la Vie Associative situé Maison des Associations, assotoulouse@mairie-toulouse.fr / Tel : 05 36 25 28 30. Le service vous attribuera un numéro RNA fictif pour procéder à l'enregistrement.

Pour les associations, elles doivent disposer d'un numéro RNA fourni par la Préfecture, tel que spécifié dans le lien ci-dessous :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Associations/Informations-locales/Votre-association-100-en-ligne>

- **Etape 2.** Cliquez sur le bouton « Nouvelle demande subvention » lorsque vous être dans votre espace associatif.

Dans la partie « Contenu de la demande » sélectionner impérativement dans « Type de demande » : Réponse à appel à projet.

Vous pouvez alors dérouler la démarche de dépôt de projets. Joindre les pièces administratives demandées par le formulaire.

Dans la partie « Informations complémentaires » :

- Inscrire impérativement dans le champ « Nom du projet » : « **Attirer et retenir les talents féminins dans les secteurs de la tech** » et le **nom de votre projet** ;
- Rappeler le contenu du projet dans le champ « Description de l'action » (minimum 120 mots) ;
- Rappeler les objectifs du projet dans le champ « Objectifs attendus » ;
- Renseigner tous les items du **dossier de candidature** ;
- Faire signer **l'attestation sur l'honneur** par la (les) structure(s) partenaire(s).

Dans la partie « Documents subvention » joindre obligatoirement

- Le « Dossier technique : dossier de candidature » renseigné,
- Le **budget prévisionnel** du projet en détaillant la répartition financière pour chaque structure partenaire et indiquant clairement la part de financement demandée à la Mairie de Toulouse (si-cofinancement),
- L'(Les) **attestation(s) sur l'honneur signée(s)**,
- Vos éventuelles feuilles annexes (fiche projet supplémentaire, échéancier, fiche identité des structures partenaires ...).

Sans dossier dûment rempli, complété de l'ensemble des pièces jointes demandées ci-dessus, votre candidature sera considérée incomplète et ne sera pas étudiée.

Pour toute demande d'information complémentaire relative au sujet de l'appel à projets, vous pouvez contacter :

- Madame Sylvie Froidefond, chargée de mission à l'égalité entre les femmes et les hommes, pour la Mairie de Toulouse : 05 81 91 79 60/67 sylvie.froidefond@mairie-toulouse.fr

- Madame Nicole Soudin, responsable de la Mission Égalité Diversités : 05 81 91 79 60/68 nicole.soudin@mairie-toulouse.fr

En cas de problème sur le portail AssoToulouse, contacter le service de la Vie Associative situé Maison des Associations, guichet.unique.subvention@mairie-toulouse.fr / Tel : 05 36 25 28 30

Préconisation : En suivant le dépôt de votre dossier complet sur AssoToulouse, n'hésitez pas à envoyer une copie de votre dossier technique : dossier de candidature à l'adresse mission.egalite.diversites@mairie-toulouse.fr

Mission Égalité Diversités

38 rue d'Aubuisson

31000 Toulouse

05 81 91 79 60

MAIRIE DE  TOULOUSE